Info aînés Outaouais

TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

MARS 2017

Un bulletin à votre image

Dans le cadre des Projets Nouveaux Horizons pour les ainés (PNHA), la Table de concertation des ainés et des retraités de l'Outaouais (TCARO) a reçu un financement pour mettre en place un Bulletin d'information, PAR ET POUR LES AINÉS DE L'OUTAOUAIS. Vous regardez en ce moment la première édition de ce bulletin.

Nous vous invitons à soumettre des textes, réflexions, en lien avec les enjeux des ainés en Outaouais à l'adresse suivante : administration-tcaro@videotron.ca

Nous allons vous lire avec beaucoup d'intérêt! De plus, si vous voulez abonner un ami à ce bulletin, simplement soumettre son nom et adresse courriel à : administration-tcaro@videotron.ca

Bonne lecture,
L'équipe de rédaction

TCARO
180, Boul. du Mont Bleu
Gatineau (QC) J8Z 3J5
(819) 771-8391 Poste 232
administration-tcaro@videotron.ca

Mot du Président

En lien avec notre mission et notre raison d'être, la TCARO veut être davantage proactive dans les échanges d'informations avec ses partenaires et la communauté. Ce bulletin d'information est une preuve tangible et soutenue de cette volonté.

Ce bulletin sera aussi diversifié et reflétant les réalités des communautés qui nous habitent, que la volonté des bénévoles ainés d'y contribuer. Nous vous invitons à échanger avec nous pour agrémenter et bonifier les informations que nous allons publier.

Votre collaboration est garante de bien représenter tous les enjeux auxquels les ainés de l'Outaouais sont confrontés.

Ensemble, nous ferons de notre région, un endroit où les ainés seront respectés, écoutés et partis prenants des décisions, et ce à tous les paliers publics et parapublics.

Bonne lecture,
Pierre Cousineau

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

La TCARO, sa mission, ses mandats

Représenter la diversité des personnes aînées de la région par sa composition en tenant compte des instances concernées par les aînés et les territoires de la région et soutenir la concertation régionale vers l'atteinte d'objectifs communs;

Contribuer à la prise de décisions sur le plan régional en ce qui concerne les personnes aînées en tenant compte des réalités locales et agir de manière à favoriser l'harmonisation des actions;

La mission de la TCARO consiste à permettre aux ainés et retraités de bénéficier d'un lieu régional d'échanges, de concertation et de partenariat afin d'être en mesure d'unir leur voix pour mieux faire connaitre leurs besoins et dégager les enjeux relatifs aux ainés et aux retraités

Agir comme relayeur d'information auprès des organismes qui regroupent ou offrent des services aux aînés de la région sur les politiques et les programmes gouvernementaux qui touchent les personnes aînées;

Transmettre au Ministre des aînés l'information et les avis susceptibles d'améliorer la qualité de vie des aînés de la région, de favoriser leur participation et leur intégration dans la communauté, de promouvoir la solidarité entre les générations, de faciliter l'ouverture au pluralisme et au rapprochement interculturel. La TCARO doit, le cas échéant, en informer préalablement la Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec, et

Reconnaître et valoriser l'engagement des bénévoles qui interviennent auprès des aînés.

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Consultation publique

Régime des rentes du Québec

Du 17 au 20 janvier dernier, la Commission des finances publiques a tenu des consultations particulières et des auditions publiques sur le Régime de rentes du Québec. Le document intitulé Consolider le Régime pour renforcer l'équité intergénérationnelle, qui a été déposé à l'Assemblée nationale le 8 décembre 2016, a servi de trame de fond aux échanges.

Dans le cadre de ces consultations, plus d'une vingtaine de groupes se sont présentés en commission parlementaire et ont fait part de leurs points de vue et positions sur divers aspects du Régime. Les sujets les plus abordés ont été la bonification du Régime, l'opportunité de relever l'âge minimal d'admissibilité à la rente de retraite, les mesures de stabilisation du Régime ainsi que la situation des personnes vulnérables et des femmes.

À l'issue de cette consultation, le ministre des Finances et ministre responsable de Retraite Québec, M. Carlos Leitão, a annoncé son objectif de déposer un projet de loi au cours de l'automne 2017.

Pour davantage d'information :

http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/services/depeches/magazine/edition_62/Pages/article-5.aspx?utm_source=INFO.RQ&utm_medium=Email&utm_campaign=MAG.RQ%20%20%c3%89dition%20de%20f%c3%a9vrier%202017

Une semaine particulière

La 30e édition de la **Semaine « L'amitié n'a pas d'âge »** se tiendra du **21 au 27 mai 2017** : un événement à ne pas manquer !

À cette occasion, nous vous invitons à participer à notre grand concours québécois. Vous avez organisé une activité, ou mis sur pied une initiative intergénérationnelle, entre juin 2016 et mai 2017 ? Alors faites connaître votre projet !

Inscrivez-vous avant le dimanche 19 mars, en remplissant le formulaire d'inscription directement sur notre site internet : http://intergenerationsquebec.org/la-semaine/inscrivez-vous

Depuis sa création en 1987, la Semaine « L'amitié n'a pas d'âge » a permis à de multiples organismes intéressés par le rapprochement intergénérationnel de faire connaître leurs activités. Ce concours permet de récompenser des initiatives qui se sont démarquées pendant l'année à travers l'ensemble du Québec. **En 2017, pourquoi pas vous ?**

Je vous remercie de bien vouloir partager cette invitation dans vos réseaux, et au plaisir de vous compter parmi les participants de cette 30e édition.

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Contrat social

C'est quoi le Contrat social en faveur des aînés du Québec?

Le *Contrat social en faveur des aînés du Québec* est un plaidoyer en faveur d'une qualité de vie adéquate pour les aînés.
Lors du congrès annuel du Réseau FADOQ tenue en juin 2013, les membres présents ont adopté le contrat social en faveur des aînés du Québec (Contrat social). Le contrat social est une suite logique de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.
À l'automne 2013, soit le 1er octobre dernier marquait la 22e Journée internationale des aînés. Dans le cadre de cet évènement annuel international, le Réseau FADOQ réunissait à Québec des représentants des quatre partis politiques présents à l'Assemblée nationale. Ceux-ci ont signé de concert le Contrat social en faveur des aînés du Québec, plaçant ainsi l'importance accordée à la qualité de vie des aînés au-dessus des divergences politiques.

Le contrat social aîné comporte des engagements :

1. Prévoir l'impact sur la qualité de vie des aînés dans toutes nos décisions, pratiques, choix de gestion et relations, et à faire en sorte que notre action favorise le maintien d'un niveau de qualité de vie adéquate pour tous les aînés, actuels et futurs.

2. Respecter l'intégrité morale et physique des aînés dans toutes nos actions.

3. Reconnaître notre responsabilité collective envers les aînés pour leur garantir un accès adéquat à tous les services nécessaires pour assurer leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur appartenance à la société.

4. Communiquer, mobiliser, revendiquer, demander, dans la mesure de nos capacités, que l'ensemble des intervenants de la société civile mettent en œuvre les actions nécessaires à assurer une qualité de vie adéquate aux aînés.

L'adhésion au contrat social pour le bien-être des aînés, c'est adopté une attitude positive vis-à-vis le vieillissement.

Suite au contrat social pour les aînés du Québec.

En juin 2014, c'est le lancement de la campagne du bouton argenté qui est dans la suite du contrat social. Le bouton argenté devient donc le symbole à afficher pour manifester son engagement au Mouvement. Les quatre trous du bouton représentent les 4 piliers du contrat social :

- **Santé;**
- **Bien-être**;
- **Sécurité; et**
- **Appartenance**.

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Contrat social (suite)

Lors du congrès 2015 du réseau FADOQ, tenu à Gatineau, le thème a été le bien-être soit le second pilier du contrat social. Le congrès du Réseau FADOQ 2016 qui a eu lieu à Laval a eu pour thème la Santé.

Ceux qui ont adhéré au Contrat social pour les aînés.

Plusieurs municipalités de la région y ont adhéré dont la municipalité de Chénéville, la municipalité de Montpellier, la municipalité de Namur, la municipalité de Pontiac, la municipalité de Saint-André-Avellin, la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, la Ville de Rivière Rouge, lac Simon, la Pêche, la municipalité de Plaisance (février 2016) et la ville de Gatineau (février 2016).
Dès novembre 2013 des organismes ont adhérés au Contrat social : les clubs FADOQ de la région, la Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais (TCARO), la Corporation des aînés de la cabane en bois rond (CORPO), l'Association Nationale des Retraités Fédéraux de l'Outaouais (ANRF-Outaouais), Table de concertation ainés Petite-Nation – Vallée-de-la-lièvre, Comité troisième âge de Papineau. L'énumération n'est pas exhaustive.

Pour plus d'information, visiter le site http://leboutonargente.ca, onglet Agents de changements.

Revendications de la TCARO

Voici les sujets abordés, par la TCARO, lors de la tournée pré budgétaire du gouvernement libéral du Québec :

Revoir, améliorer la contribution exigée des usagers, hébergés en CHSLD, pour tenir compte des réalités 2017;
Mettre en place des mesures fiscales pour encourager le bénévolat;
Améliorer les conditions fiscales des proches aidants qui quittent leur emploi pour prendre soin de leurs parents;
Favoriser la mise en place de politique fiscale, favorisant les ainés qui demeurent en milieu rural de rester à la maison et ne pas quitter pour la ville;
Soutenir davantage les organismes à but non lucratif, souvent le dernier rempart de notre société pour les personnes vulnérables.

Coordonnées des tables locales

Table des ainés de Gatineau
tablegatineau@gmail.com

Table des ainés de Papineau
tcapnvl@gmail.com

Table des ainés de la Vallée-de-la-Gatineau
tcarvg@hotmail.com

Table autonome des ainés des Collines
tabledesaines@gmail.com

Table des ainés du Pontiac
tarpontiac@gmail.com

Programme aînés avisés

Il s'agit d'un programme d'information destiné aux aînés concernant la **maltraitance et la fraude**. Par le biais de séances d'information, un policier et un bénévole rencontrent les personnes aînées dans leur milieu pour répon-dre à leurs questions et les référer vers les ressources appropriées, au besoin. L'objectif est de favoriser la discussion et susciter la réflexion à travers la présentation de vidéos portant sur des notions-clés liées à la maltraitance et aux fraudes envers les aînés. L'utilisation de ces outils permet à la fois de dresser un portrait de la problématique de la maltraitance et donner des conseils de prévention. Deux nouveaux vidéos sur l'abus financier et l'abus familial seront disponibles en 2017.

Depuis son lancement en 2010, plus de 45,000 personnes ont assisté aux séances d'information Aîné-Avisé à travers la province. Dans tous les secteurs de l'Outaouais, plus de 2,000 personnes furent sensibilisées au cours des dernières années grâce à nos 120 séances offertes gratuite-ment dans les milieux de vie des aînés. La particularité réside dans leur formule unique d'animation qui combine le savoir d'un profes-sionnel et l'expérience d'un aîné bénévole.

Vous trouverez sur le site web www.aineavise.com un aperçu des capsu-les vidéos qui présentent quelques-unes des formes que peuvent prendre l'abus et la maltraitance envers les aînés ainsi que des ressources et références pour vous guider.

Si vous désirez organiser une séance dans votre milieu, communiquez avec le bureau régional de la FADOQ région Outaouais au **819.777.5774**. La présentation des sessions est gratuite.
Voici quelques définitions concernant les mauvais traitements envers les aînés.

Violence physique

Toute forme d'agression physique, traitement brutal, brûlure, voie de fait, coup de pied, etc.

Violence psychologique

Lorsqu'une personne âgée fait l'objet de mauvais traitements verbaux visant à l'insulter, la menacer, l'humilier ou l'exclure. Retirer son affection, trahir la personne, l'isoler socialement ou lui interdire de prendre des décisions concernant son propre bien-être sont également des formes de violence psychologique.

Abus matériel/financier

L'abus matériel ou financier comprend l'utilisation inadéquate des ressources matérielles et monétaires de la personne âgée. Il implique la fraude ou l'utilisation des ressources de la personne à d'autres fins que ses besoins et intérêts. Ce type de mauvais traitement demeure de loin le plus courant parce que les personnes âgées l'identifient assez facilement, malgré le fait que l'exploitation financière est de mieux en mieux dépistée.

Info aînés Outaouais
TCARO
Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

Santé financière et maltraitance

Dans le communiqué de presse annonçant « un projet de loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute personne majeure en situation de vulnérabilité » deux citations attirent mon attention.
La première est de la ministre Mme Francine Charbonneau: « Aujourd'hui, le gouvernement du Québec souhaite lancer un message clair: la maltraitance envers les aînés et toute autre personne en situation de vulnérabilité, c'est inacceptable […]. »
La deuxième est de la ministre Mme Stéphanie Vallée: « Je suis convaincue que ce projet de loi contribuerait à mieux protéger les aînés et les personnes majeures en situation de vulnérabilité contre toute forme de maltraitance, quel que soit le milieu où elle se manifeste […]. »
On ne peut que souhaiter la réalisation de ce projet espérant qu'il soit efficace. Il couvre le réseau public, privé et domestique.

Un constat

Une question me vient. En effet, est-ce que la fragilité financière de beaucoup de personnes âgées, surtout des femmes, sera considérée comme une vulnérabilité? Notre pouvoir d'achat diminue chaque année. Nous avons l'expérience dans les résidences pour personnes âgées et retraitées. Des fortes augmentations exagérées dépassant le coût de la vie et l'augmentation pénible du montant des pensions en sont la preuve. Consultez le texte de Jacques Cardinal dans le journal *Le Droit et* vous comprendrez.
Voici sa conclusion: *Bref, les hausses annuelles et abusives des coûts des soins et des services, ajoutées à une faible augmentation des revenus de retraite équivaut à un cocktail qui appauvrit les aînés.* (19 novembre 2016 p. 21) Il me semble que la maltraitance (la violence) financière est pratiquée couramment. J'ai déjà signalé cette réalité en la qualifiant d'étranglement qui étouffe la dignité humaine. (La *revue de l'Association des Intervenants et Intervenantes en Soins Spirituels du Québec.* « L'étranglement », Automne 2007, p, 31) La Une du *Journal de Montréal* titre concernant un rapport inquiétant sur les CHSLD: (mardi 29 novembre 2016) : « On *gère une chaine de production, on a oublié l'être humain »*
Plus que souvent les maisons d'hébergement et les résidences pour des personnes retraitées sont des entreprises où le gain, où le profit est le motif premier. Il est évident que ces entreprises ne doivent pas viser la faillite mais faut-il que le profit excessif soit le but premier? Parmi les caractéristiques du monde actuel, que Alexandre Tari énumère dans le journal *Le Devoir*, la dernière tombe à propos: *Ce qui importe désormais [...] un dividende maximisé pour les actionnaires.* (« Le capitalisme: déconstruire son emprise pour reconstruire le sens » Les samedi 26 et le dimanche 27 novembre 2016, p. B 6)

Un espoir

Espérons que le projet de loi No 115 gèrera la maltraitance en vue d'une santé financière des aînés.

Gustaaf Schoovaerts
AQPR.